

Malte

Position des femmes dans la prise de décision : **0.28/5**

Position socio-économique des femmes : **2.48/5**

Violences faites aux femmes : **1/5**

COMPRENDRE MALTE

Alors que les chiffres de l'UE font du différentiel de salaire entre les femmes et les hommes l'un des plus bas parmi les Etats membres, 62% des Maltaises sont inactives et dépendent financièrement de quelqu'un d'autre. Malgré l'augmentation de l'emploi des femmes, Malte continue d'afficher le taux le plus bas d'emploi à plein temps pour les femmes (35,3%) et le différentiel femmes-hommes le plus marqué en matière d'emploi. Cette situation est principalement imputable au nombre élevé de femmes inactives âgées de 34 ans et plus qui, pour diverses raisons, quittent le marché du travail.

Dans l'ensemble du pays, on ne compte que 10 centres d'accueil pour les enfants subventionnés par l'Etat et prenant en charge les enfants de moins de 3 ans. Au total, 44 centres sont enregistrés auprès du ministère de l'Enseignement et quelque 15% des enfants en bas-âge sont en crèche. Il n'existe aucune loi réglementant la garde d'enfant. En dépit d'un allègement de la fiscalité, une garde de bonne qualité est encore considérée comme onéreuse.

Les femmes qui ne sont pas sur le marché du travail dépendent de la retraite de leur mari, dont elles héritent en partie lorsque leur époux décède. Toutefois, il existe une anomalie pour les couples où les deux sont actifs mais qui perdent le droit à la pension la plus basse dès lors que l'un des époux décède. Le plus souvent, c'est la femme qui survit à son conjoint.

Chaque année, à Malte, quelque 300 femmes cherchent refuge dans les refuges pour victimes de la violence. Un cas de viol sur sept rapportés s'inscrit dans le cadre du mariage, tandis que 62% des violeurs sont connus de la victime. Dans 90% des cas de violence conjugale, les enfants sont soit dans la même pièce, soit dans la pièce à côté. 90% des femmes qui s'adressent à des structures de santé mentale ont subi des mauvais traitements.¹

Malte est l'unique pays de l'UE qui interdit l'avortement, quelles que soient les circonstances.

TENDANCES :



En janvier 2012, le congé de maternité obligatoire est passé de 14 à 16 semaines, et devrait atteindre les 18 semaines à partir de janvier 2013. Bien que les semaines supplémentaires ne soient rémunérées qu'à concurrence du revenu minimum (160 euros par semaine), pour la première fois l'Etat couvre les dépenses du congé de maternité, ce qui dissuade les employeur-e-s d'appliquer une politique discriminatoire à l'encontre des femmes. De plus, Malte a introduit des incitants fiscaux pour les femmes, qui les encouragent à réintégrer la vie active après un congé parental, dans le but de compenser les frais de garde d'enfant.

Enfin, Malte a adopté une politique et une stratégie en matière d'éducation sexuelle, mais sa mise en œuvre en est toujours à ses premiers balbutiements.

Une Equipe de réaction en cas d'agression sexuelle (Sexual Assault Response Team) doit être constituée en 2013.

En 2011, Malte a finalement légalisé le divorce (sous certaines conditions).



Dans l'Union européenne, Malte est dernière de classe pour la participation des femmes à la prise de décision : 9% de femmes au parlement, et 3% dans les conseils d'administration. De plus, on craint que le gouvernement maltais ne soutienne pas la proposition législative européenne visant à promouvoir un meilleur équilibre femmes-hommes dans les conseils d'administration.

L'emploi précaire est en hausse et, bien que les deux sexes soient touchés, ce sont les femmes qui sont les plus mal loties.

Points phares

9%

de femmes au parlement

36,8%

de différentiel femmes-hommes dans les taux d'emploi à plein temps

Plan d'action national contre certaines formes spécifiques de violence envers les femmes, mais pas d'analyse sexospécifique

1,08

places en refuge pour les femmes victimes de la violence pour 10 000 habitant-e-s

6,1%

de différentiel de salaire entre les femmes et les hommes

100%

des personnes âgées dépendantes en structure d'accueil

Avortement illégal

¹ National Council of Women of Malta.